

French Automotive & Mobility Network

Smart & Green



22 mai 2024

FAMN Policy Paper

Financement de la R&I dans le secteur automobile et des mobilités :

Nos propositions pour une action européenne ciblée au bénéfice des PME et startups.



Ce document est publié par le réseau [French Automotive & Mobility Network \(FAMN\)](#). Alors que le secteur français de la mobilité est au tournant d'une double transition – climatique et numérique – ce document vise à présenter les expériences, les recommandations et les besoins du secteur français de l'automobile et des mobilités en matière de financement.

FAMN regroupe la Plateforme française de l'automobile (PFA) – dont sont membres les grands groupes français du secteur – ainsi que quatre pôles de compétitivité couvrant différentes régions du territoire français (CARA, ID4MOBILITY, NextMove, Pôle Véhicule du Futur). Au total, FAMN regroupe près de 1.500 membres dont des PME, des grandes entreprises, des universités, des centres de recherche et des collectivités locales.

FAMN s'engage à faire progresser une mobilité et des secteurs industriels plus verts, plus connectés et plus sûrs. Notre objectif principal est de faciliter l'accès de nos membres aux fonds européens. Pour y parvenir, le réseau FAMN s'engage activement auprès des institutions de l'UE et des partenaires de la R&I, en œuvrant à débloquer des financements pertinents pour nos membres.

CONSTAT

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent l'épine dorsale de l'économie européenne, représentant +60% des entités et générant une proportion équivalente d'emplois dans le secteur automobile et des mobilités. Pourtant, nous constatons que ces acteurs rencontrent encore de nombreux obstacles pour accéder aux financements européens – en particulier ceux proposés par le programme Horizon Europe dédié à la recherche et l'innovation.

Alors que les grandes entreprises et les institutions académiques bénéficient de structures solides et de réseaux établis pour sécuriser ces financements, les PME peinent à tirer parti de ces opportunités pourtant cruciales pour renforcer leur capacité d'innovation, leur compétitivité et leur croissance – une situation préoccupante dans le contexte de la réindustrialisation.

PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

Plusieurs freins de nature diverse expliquent les difficultés persistantes d'accès des PME et startups aux programmes de financement européens :

- **Les ressources** – les PME ne disposent généralement pas en interne de ressources humaines dédiées à la veille sur les appels à projets, au montage des dossiers et au suivi des projets. Faute de temps, de compétences et de moyens, elles ont du mal à se lancer seules dans ces démarches chronophages et complexes.
- **L'identification** – les PME éprouvent des difficultés à identifier les appels à projets pertinents pour leur activité, parmi la multitude d'opportunités existantes aux critères souvent pointus. Décrypter la documentation technique et comprendre ce qui est attendu nécessite une expertise pointue qu'elles ont rarement en interne.
- **Le consortium** – Par manque de visibilité et de connexions au niveau européen, les PME peinent à trouver les bons partenaires pour constituer un consortium solide et compétitif. Or c'est un facteur clé de succès pour être sélectionné.
- **L'écriture du dossier** – Souvent par manque de savoir-faire dans l'élaboration de propositions de projets pour répondre aux critères d'excellence exigés, les PME sont exposées à de nombreux écueils : la solidité du concept innovant, la qualité du consortium, l'impact attendu ou la stratégie de dissémination, etc.

- **La charge administrative** – Les procédures administratives de soumission, négociation et gestion des projets apparaissent souvent d'une grande complexité aux PME, qui peuvent être découragées devant la charge de travail, surtout sans garantie de succès.

NOTRE RÉPONSE

Parmi les acteurs de l'écosystème de l'innovation, les clusters – en tant qu'interface entre entreprises, recherche et pouvoirs publics – apparaissent comme particulièrement pertinents pour aider les PME à accéder aux financements européens. **Ils proposent un accompagnement sur :**

- Le décryptage des appels à projets, pour identifier parmi le nombre d'initiatives celles qui sont les plus pertinentes par rapport au profil de leurs PME membres. Ils vont même plus loin en réalisant une veille proactive en amont pour anticiper les sujets des futurs appels et ainsi mieux préparer leurs membres.
- Une expertise pointue à la fois sur le fond et la forme pour les aider à élaborer une proposition répondant aux critères d'excellence, d'impact et de qualité de la mise en œuvre. Initier la réflexion stratégique, structurer le projet, identifier les atouts à mettre en avant.
- Leurs réseaux, pour trouver les partenaires les plus complémentaires et pertinents. Leur ancrage territorial combiné à leurs partenariats régionaux, nationaux et européens avec des acteurs de la quadruple hélice (entreprises/recherche/pouvoirs publics/utilisateurs) leur permet d'identifier les bonnes expertises.
- L'influence, en participant activement aux groupes de travail (GTN, PPP...) où se préparent les appels. Ils y portent les intérêts de leurs entreprises, font des propositions de sujets et de modalités en phase avec leurs besoins, réalités et attentes. C'est essentiel pour s'assurer de la pertinence des appels pour les PME.
- La phase de négociation du contrat de subvention puis tout au long de la vie du projet : suivi de l'état d'avancement, appui à la coordination du consortium, aide à la production des livrables, des reportings administratifs et financiers, soutien à la dissémination, etc.

NOTRE BESOIN

Pour donner aux clusters les moyens d'intensifier leur action d'accompagnement des PME dans l'accès aux financements européens, nous identifions plusieurs évolutions nécessaires au niveau des politiques et programmes de l'UE :

- **Recommandation 1 : Mieux reconnaître et soutenir financièrement le rôle d'intermédiation joué par les clusters entre les PME et les guichets européens.**

Plusieurs options envisageables : des appels à projets dédiés pour les activités d'accompagnement des PME par les clusters, sur le modèle du programme INNOSUP dans le précédent programme-cadre ; des mécanismes de financement au niveau régional ou national avec un taux de cofinancement européen incitatif ; la possibilité pour les clusters de budgéter leurs coûts d'accompagnement des PME dans les projets européens. L'enjeu de fonds est de permettre aux clusters de développer cette dans la durée, avec des moyens pérennes et suffisants.

- **Recommandation 2** : Associer plus étroitement les clusters à l'élaboration des programmes de travail, au niveau stratégique comme opérationnel.

Ils doivent pouvoir contribuer à la définition des priorités, des sujets, mais aussi des modalités des appels pour s'assurer de leur accessibilité pour les PME, y compris en termes de *process*.

- **Recommandation 3** : Poursuivre la dynamique de simplification réglementaire et administrative engagée.

Un travail qui peut se faire en collaboration avec les clusters qui ont une connaissance fine des difficultés concrètes rencontrées par les PME. Ils sont bien placés pour identifier les points de complexité, et formuler des propositions d'amélioration pragmatiques comme la dématérialisation des démarches, la généralisation du recours aux coûts simplifiés ou l'harmonisation et la stabilité des règles entre les programmes.

- **Recommandation 4** : Créer des synergies entre les différents programmes et outils.

Il faut aller au-delà des silos et des initiatives dispersées. Par exemple, mieux articuler les aides au montage de projet via les actions de coordination et de support avec les financements aux projets collaboratifs proprement dit dans Horizon Europe. Ou favoriser les passerelles entre Horizon et les programmes déployés en gestion partagée comme les fonds structurels. Les clusters, de par leur approche globale des besoins des PME, sont les acteurs clés pour renforcer ces complémentarités.

- **Recommandation 5** : Donner aux PME – via les clusters – tous les atouts pour se développer à l'échelle européenne et au-delà.

Cela implique de renforcer le soutien à la mise en réseau des clusters au niveau de l'UE pour favoriser les partenariats stratégiques, le partage de bonnes pratiques, les projets communs : des opportunités pour les PME de s'ouvrir à de nouveaux marchés, trouver les compétences manquantes, tester leurs innovations dans d'autres contextes.

